

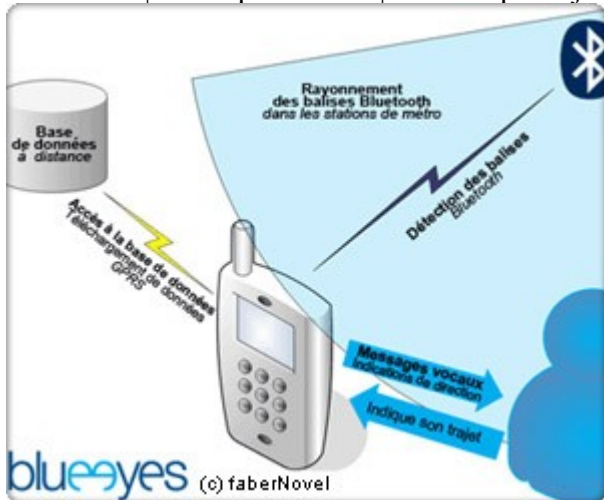


**87% DES SALARIÉS
JUGENT LA PRÉSENCE DE
COLLÈGUES HANDICAPÉS
ENRICHISANTE**

Handicap : objectif emploi !

Le 3 décembre, nous fêtons la 9ème Journée Internationale des personnes handicapées. A l'initiative des Nations Unies et de la Commission Européenne, cette journée a pour but de comprendre les difficultés rencontrées par les personnes handicapées, trop souvent exclues des circuits classiques de l'éducation, de l'emploi ou de la culture et cela au détriment de nos sociétés qui ne bénéficient pas de leur potentiel dans ces domaines.

Aujourd'hui, les technologies offrent à chacun, quel que soit son handicap, un accès et une utilisation illimités à notre société de l'information, l'une des moins discriminantes dans toute l'histoire de l'humanité...une bonne occasion pour changer les mentalités car de nos jours, les barrières qui excluent les personnes handicapées, sont surtout dans nos têtes.



Le handicap, source d'innovations technologiques

Par Raphaëlle Bartet

Lorsque l'on est déficient visuel, ou à mobilité réduite, de simples petits trajets peuvent se transformer en véritables obstacles à surmonter au quotidien. C'est pourquoi les nouvelles technologies se sont penchées sur la question. Aujourd'hui, elles viennent en aide aux personnes handicapées autour d'entrepreneurs créatifs et toujours plus innovants.

Un nouveau terrain d'expérimentation s'est porté sur les transports en commun.

On connaissait déjà certains concepts plus ou moins probants tels que des cannes lasers, appareils à détection d'obstacles ou GPS permettant aux personnes déficientes visuelles de repérer leur chemin et de se guider. Toutefois, un nouveau terrain d'expérimentation s'est porté sur les transports en commun. Deux innovations principales sont en effet en train de voir le jour.

Le système « Blueeyes » : dispositif de guidage issu des NTIC



Grâce au téléphone portable, il devrait être possible ces prochaines années de se repérer dans le couloir du métro ou de trouver plus facilement sa correspondance : c'est le projet « Blueeyes » développé pour la RATP. Issu de la technologie « Bluetooth » qui désigne une norme de communication sans fil entre deux appareils distants, cette expérimentation est une expertise précieuse pour l'aide à la mobilité. Les balises quadrillant les stations de métro peuvent en effet repérer une personne qui passe dans leur zone de rayonnement. Si l'utilisateur a auparavant sélectionné son trajet souhaité, via les touches de son téléphone mobile ou oralement, une succession de messages vocaux, ou graphiques, lui indique alors les directions à prendre. « Blueeyes » a déjà été testé dans une station du métro parisien auprès de personnes handicapées visuelles et doit couvrir, à terme, l'ensemble du réseau Métro/RER.

Grâce au téléphone portable, il devrait être possible ces prochaines années de se repérer dans le couloir du métro.

Nouvelle alternative au plan de métro papier

Autre projet, autre innovation : le plan de métro électronique. Déjà breveté à l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), ce produit, de la taille d'une carte de crédit, permet à son utilisateur d'obtenir vocalement, et sur écran, un itinéraire de métro, après avoir saisi sa station de départ et d'arrivée. Il indique également le temps de trajet estimé.

Déficients visuels, mais aussi touristes et simples usagers pourront bientôt être les premiers clients de cette série d'inventions aussi fonctionnelles qu'innovantes.

Déficients visuels, mais aussi touristes et simples usagers pourront bientôt être les premiers clients de cette série d'inventions.